



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3LI120000949

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit

Présentation de la mention

La licence mention Droit est la formation juridique généraliste de l'Université de Tours. Le contenu de la formation est classique et se subdivise en deux parcours en L3 : Droit public et Droit privé. Son objectif est principalement d'apporter aux étudiants les connaissances fondamentales et la méthodologie nécessaires à la poursuite des études en master de droit. La poursuite d'études est possible au sein même de l'Université de Tours dans 4 masters de droit. Les activités professionnelles visées par le diplôme concernent tant le secteur privé que le secteur public. Un certain nombre de ces emplois est accessible dès l'obtention de la licence sur concours de la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière. Des dispositifs particuliers d'enseignement sont mis en œuvre, notamment pour les étudiants en situation de handicap et pour les étudiants salariés.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	789
Nombre d'inscrits en L2	471
Nombre d'inscrits en L3	274
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence Droit propose une formation juridique généraliste classique. Elle constitue un élément essentiel au sein de l'offre de formation de l'Université de Tours. Les métiers et masters sur lesquels débouche la formation sont clairement précisés. Le projet pédagogique est précisément défini et parfaitement cohérent au regard des objectifs du diplôme.



Un accent substantiel est mis sur le dispositif d'aide à la réussite, notamment pour les enseignements de mise à niveau. Il témoigne d'une véritable volonté d'instaurer une pédagogie différenciée (obligatoire dans certains cursus). Une place importante est réservée aux enseignements de méthodologie et au tutorat les deux premières années de la licence. Par ailleurs, les procédures d'orientation active, de réorientations et les passerelles sont organisées de manière satisfaisante.

L'insertion professionnelle se traduit principalement par la poursuite d'études en master de Droit. En outre, la mobilité internationale des étudiants est proposée dans de nombreuses universités étrangères. L'ouverture sur le monde professionnel mériterait toutefois d'être améliorée, notamment en institutionnalisant le stage en troisième année.

Le pilotage de la mention est organisé autour d'un directeur de licence et d'un responsable par année. Une réelle réflexion paraît menée en vue d'une évolution optimale de la formation. Il existe toutefois peu d'informations disponibles sur le devenir des étudiants. Il en est de même pour l'évaluation des enseignements par les étudiants. Ceci explique pour l'heure le faible impact de ces éléments sur le pilotage de la licence, qu'il conviendrait d'améliorer.

- Points forts :
 - Formation classique incontournable au sein de l'Université.
 - Qualité du dispositif d'aide à la réussite des étudiants et particulièrement les enseignements de mise à niveau.

- Points faibles :
 - Absence de stage obligatoire.
 - Suivi des étudiants et évaluation des enseignements par les étudiants à renforcer en vue d'un réel impact sur le pilotage de la mention.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'organiser un véritable suivi de la population étudiante (poursuites d'études, réussite en master, insertion professionnelle et devenir des sortants non diplômés). Il conviendrait également de consolider les procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tous ces éléments pourraient ainsi être utilement pris en compte dans le pilotage de la mention. Enfin, afin de renforcer l'ouverture vers le monde professionnel, l'instauration d'un stage obligatoire serait opportune en troisième année.